

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 20 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt et le 20 février, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages de UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H40 en présence de :

PRESENTS : Messieurs M. BOUSCHON, S. CIVIER, B. DE FOMMERVAULT (proc de G. JALADE), P. GAILLARD, B. PERRUSSET (proc de G. FANGIER), P. MAISONNEUVE, JC. COURT, L. BUFFET (proc de G. SAUCLES), JY. PONTIER, R. MOULIN, J. DAURY (proc de JP LARDY), D. BERAL (proc de P. ROUX), J. SOUBEYRAND, B. MEISS (proc de R THIOLLIERE), R. ROURESSOL, J. LEBELLEGO, P. ABEILLON, D. RECCHIA (proc de A. BASTIDE), J. SEBASTIEN, S. REYNIER, J. SARTRE (proc de M. CHAZE), P. LAVIALLE, M. CEYSSON (proc de J-C FLORY), R. LACROTTE, M. TOURVIEILHE (proc de C. GARCIA), P. MANENT.
Mesdames MC SAUSSAC (proc de G.DOZ), M. ALLAMEL, MN. DURAND (proc de F DUMAS), C. FAURE (proc de J. DURIEU), C. SUCHET (proc de F NOGIER), MF. MARTIN (proc de C. PASTRE), D. FORBIN, N. BARACAND et F. VOLLE.

Nombre de conseillers

En exercice : 55
Présents : 35
Procurations : 15
Votants : 50
Absents : 5

Date de convocation : 14/02/2020

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Absents : Messieurs A. LOYET, F. JOUFFRE, A. LACOSTE, A. CHIRAUSSSEL et Madame M. DUBOIS

En présence des suppléants non votants : P. DUPONT.

Objet : Jeunesse : Chantiers éducatifs « Restauration événementielle » de l'ADSEA dans le cadre du contrat de ville (programmation 2020)

Dans le cadre de la programmation du contrat de ville, la CCBA a été sollicitée pour soutenir financièrement les chantiers éducatifs « Restauration événementielle » menés par l'ADSEA. Cela concerne environ une trentaine de jeunes répartie en petits groupes de 2 à 4 et encadrés par un éducateur.

Ils sont chargés de confectionner des « mises en bouche » pour des événements festifs. Ils assurent également le service.

Ces chantiers ont pour objectifs de :

- ✓ Créer ou recréer du lien social en faveur des jeunes éloignés de l'emploi autour d'une situation de travail ;
- ✓ Consolider l'estime de soi ;
- ✓ Impulser ou maintenir une dynamique structurante.

Le coût total de cette action pour l'année 2020 est de 4 350 €. L'Etat apporte un subventionnement à hauteur de 2 000 € et il est demandé à la CCBA de financer à hauteur de 950 €. En contrepartie, l'ADSEA s'engage à fournir le bilan 2020 de cette action au plus tard le 28 février 2021.

Messieurs P. MANENT et S. REYNIER ne prennent pas part au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'autoriser le Président :

- A signer l'ensemble des documents inhérents aux chantiers éducatifs « Restauration événementielle »,
- Au versement de l'aide de 950€ allouée au porteur de projet, en l'occurrence l'ADSEA,
- A solliciter auprès de l'ADSEA le bilan de l'action menée au titre de l'année 2020.

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 21 février 2020
Le Président, Louis BUFFET



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20200220-DEL20022020-31-
DE
Date de télétransmission : 25/02/2020
Date de réception préfecture : 25/02/2020